Conditions générales de vente

Ateliers et Pratiques Amateurs

Entre la Maison des Jeunes et de la Culture La Vigne Aux Moines,

2 rue des écoles 86 310 St Germain

SIRET : 80016897300033 NAF : RNA : ASSURANCE : MAIF

[accueil@mjcvam.fr](mailto:accueil@mjcvam.fr) / 09.51.95.27.09

représentée par Cynthia JOUBERT, présidente.

dûment habilité aux fins des présentes.

Ci-après l’ « association »

D’une part,

Et entre tout individu ayant accès au site [www.mjcvam.fr](http://www.mjcvam.fr) et souhaitant procéder à un achat auprès de l’association MJC VAM, ci-après dénommée **l’Acheteur.** Les Conditions générales de vente régissent l’ensemble des relations contractuelles entre l’Association et l’Acheteur, relatives à la vente des Prestations proposées par l’Association via le site ou autres supports de communication et ayant lieu sur le territoire français, à l’exclusion de toutes autres conditions contractuelles.

la personne physique procédant à l’achat de services de l’ association,

Ci-après, « l’Acheteur »

D’autre part,

**PREAMBULE**

La MJC la Vigne Aux Moines (VAM), association loi 1901, constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle de son territoire d’action. Elle offre à la population, aux enfants comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables d’une démocratie vivante.

Pour cela la Maison des Jeunes et de la Culture VAM organise :

- des manifestations sportives et/ou culturelles et notamment la diffusion de spectacles vivants,

- des ateliers artistiques, éducatifs, d’expressions, musicaux, sportifs…

- des actions et services à destination des familles et des individuels,

- l’accueil des enfants et des jeunes pendant leurs temps libres,

- des services destinés à faciliter l’insertion sociale,

- des prestations en termes de formation, d’animation, d’ingénierie et d’insertion pour les acteurs locaux en demande,

- des actions de soutien aux collectivités locales partenaires, dans le cadre de son agrément centre social .

A cet effet, elle peut mettre à la disposition de la population, dans le cadre d’installations diverses, des activités socio-éducatives et culturelles variées : pratiques, intellectuelles, artistiques, sportives, civiques, sociales, etc.

Chaque année dite « scolaire » la MJC VAM propose, au vu des besoins des habitants, des ateliers et pratiques « amateur ». Ces activités sont présentées en Conseil d’Administration en début d’été. Les habitants sont invités à s’inscrire une fois le programme publié sur le site Internet de la MJC VAM <http://mjcvam.fr/wordpress/> . Les programmes des pratiques amateurs sont également disponibles de façon matérialisée à la MJC VAM ou dans certains commerces et services de proximité.

**Article 1 – Objet**

Les conditions générales de vente (CGV) visent à définir les modalités de vente des prestations à partir d’une commande en ligne ou en présentiel.

L’Association se réserve la possibilité de modifier ces conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l’Acheteur.

**Article 2 – Disponibilité – opposabilité – modification – non-renonciation**

2.1 Disponibilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition de l’acheteur sur un support durable sur le site Internet de l’association au moyen d’un lien où elles sont directement consultables et imprimables. Ces CGV peuvent également être communiquées par l’Associatio**n** à l’Acheteur sur simple demande par téléphone, courriel ou courrier postal, aux adresses et coordonnées indiquées ci-dessus.

En accédant au site, l’Acheteur s’engage à consulter attentivement les présentes CGV, à les respecter et à les accepter sans réserve avant de procéder à toute commande de prestation. En tout état de cause, une copie des présentes CGV peut être adressée à l’Acheteur sur simple demande.

2.2 Opposabilité des CGV

Les CGV seront opposables à l’Acheteur au moment de la confirmation définitive par celui-ci lors du dépôt du dossier d’inscription complet accompagné du règlement. Ces CGV sont les seules applicables et remplacent toute autre condition.

2.3 Modification des CGV

L’Association se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le Site. En cas de modification des CGV, les CGV applicables seront celles en vigueur à la date de la commande passée par l’Acheteur, dont une copie non modifiable (PDF) datée de ce jour sera le cas échéant adressée à celui-ci, lors de sa commande.

2.4 **Nullité et modification des CGV**

Si l’une des stipulations des présentes CGV était annulée, cette nullité n’entraînerait pas la nullité des autres stipulations qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n’est valable qu’après un accord écrit et signé des parties.

**Article 3 – Conditions, règlements**

Toutes les prestations offertes à la vente sur le site font chacune l’objet d’un descriptif mentionnant leurs caractéristiques essentielles. Il est à noter que les intervenants peuvent être amenés à changer si absence ou départ de celui-ci. Les photographies illustrant les prestations n’ont aucune valeur contractuelle. L’Association ne saurait être tenue responsable des actes causés aux ou par les participants mineurs. Les prestations proposées sur le site sont réservées aux acheteurs en tant que personnes physiques.

Aucune inscription ferme ne sera prise par téléphone. Les inscriptions ne doivent pas se faire auprès du ou des intervenants d’ateliers. Les inscriptions se font obligatoirement auprès de la MJC VAM. Les informations données par téléphone ou par mail ne garantissent pas l’inscription définitive. L’inscription est subordonnée à la réception du dossier d’inscription dûment complété et signé, accompagné du règlement intégral de l’inscription. L’Association se réserve le droit de refuser tout élève dont le dossier est incomplet le premier jour des cours.

Les préinscriptions sont possibles dès l’ouverture des sessions en passant obligatoirement par l’accueil de la MJC VAM : 09.51.95.27.09. Celles-ci permettent une inscription sur liste d’attente. L’inscription n’est définitive qu’après la validation du planning et une fois le dossier complet validé, accompagné du règlement. Modalités de règlement : chèques, chèques vacances, espèces, carte bancaire.

Les réinscriptions ne sont pas automatiques et les inscriptions s’effectuent dans les locaux de la MJC VAM au 2 rue des écoles 86 310 St Germain. Les inscriptions sont soumises à des conditions d’effectifs minimum et maximum. Les inscriptions se feront dans l’ordre des dépôts de dossiers complets.

Les participants et participantes accèdent aux ateliers de la MJC VAM après s’être acquittés de l’adhésion annuelle à l’association accompagnée de la cotisation afférente à l’atelier ou aux ateliers choisis. Les tarifs valables en fonction des Quotients Familiaux. Si aucun justificatif de QF n’est fourni le QF le plus fort est appliqué. Les tarifs de ses derniers sont votés chaque année par le Conseil d’Administration de la MJC VAM. Toute inscription ou réinscription est un engagement pour l’année-scolaire (globalement septembre – juin ) et ne devient effective qu’après réception du dossier d’inscription complet et du règlement (adhésion + cotisation). Toute année débutée reste due, le prix de vente de la prestation n’est pas lié au coût réel par cours. Il s’agit d’un forfait. La facturation par cours n’est pas envisageable. L’encaissement du règlement peut s’effectuer en une fois ou en trois fois (uniquement par chèque pour les paiements en plusieurs fois). Tous les chèques devront être remis lors de l’inscription et seront établis à l’ordre de « la MJC VAM ».

Les inscriptions sont individuelles et ne peuvent pas profiter à plusieurs. En cas d’absence occasionnelle ou d’abandon en cours d’année, aucun remboursement ne sera effectué́. Seuls les abandons pour raison de force majeure (déménagement non prévu à l’inscription, raison médicale sur présentation d’un certificat médical de plus d’un mois, décès) pourront faire l’objet d’un examen par le Conseil d’Administration qui statuera sur un éventuel remboursement (cf. art. 1148 du code civil). En cas de changement de l’intervenant, si l’atelier est maintenu aucun remboursement ne sera possible. Si l’atelier est annulé avant la fin de la dite année scolaire les acheteurs pourront être remboursés sur demande. L’association ne délivre pas de facture acquittée systématiquement. En cas de besoin, les familles peuvent en faire la demande auprès du service comptabilité par mail [compta@mjcvam.fr](mailto:compta@mjcvam.fr) ou 09.51.95.27.09

En cas d’inscription en cours d’année, et sous certaines conditions (place, avancée du groupe…) un tarif adapté pourra être proposé sur validation des membres du bureau de l’association.

**Article 4 – Prestations**

Les prestations sont décrites et présentées sur le site de la MJC VAM avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des omissions ou changements devaient se produire quant à cette présentation, la responsabilité de la MJC VAM ne pourrait être engagée.

La MJC VAM se réserve le droit de procéder à l’annulation des inscriptions en cas d’impossibilité de satisfaire la demande liée notamment à des inscriptions en nombre insuffisants ou trop importants, à des absences de l’intervenant sans remplacement possible, à la situation sanitaire...

**Article 5 – Tarifs**

Les prix des prestations sont indiqués en euros, étant entendu que la MJC VAM n’est pas assujettie à la TVA.

**Article 6 – Commande**

L’Acheteur qui souhaite acheter une prestation doit obligatoirement remplir le dossier d’inscription sur lequel il indique les renseignements demandés, il valide sa commande après l’avoir vérifiée, il effectue le paiement dans les conditions prévues.

La confirmation de la commande entraîne l’acceptation des présentes conditions générales de vente.

Les registres conservés dans les systèmes informatiques et dossiers papiers de la MJC VAM dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

**Article 7 – Modalités de paiement**

Le paiement est exigible à la commande. Le règlement des prestations peut se faire en carte bancaire, espèces, chèque, chèques vacances. Pour les paiements en plusieurs fois, 3 maximum, seuls les chèques sont autorisés.

Les paiements par carte bancaire sont réalisés par le biais d’un système sécurisé de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel.

Une facture sur papier peut être adressée sur demande.

**Article 8 – Moyens de remboursement**

Dans le cas où l’Association ne peut pas satisfaire la demande de prestations, elle en informe le demandeur dans les meilleurs délais et procède au remboursement du paiement effectué dans un délai de quatorze jours ouvrés à compter de la date à laquelle l’information de refus est portée à la connaissance du demandeur.

Le remboursement est effectué par chèque ou virement, sauf accord avec l’Association sur un moyen différent. Des avoirs sont aussi envisageables.

**Article 9 – Responsabilité**

L’Association s’engage à apporter à l’exécution des prestations avec sérieux. En revanche, la responsabilité de l’Association ne pourra être engagée dans le cas où l’inexécution de ses obligations serait imputable au contrat à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française ou à une grève. La force majeure est définie comme un événement à caractère insurmontable et irrésistible, résultant d’un fait extérieur à la maîtrise des parties, lequel consiste en un événement ou une série d’événements de nature climatique, pandémique, bactériologique, militaire, politique ou diplomatique.

**Article 10 – Données à caractère personnel**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations à caractère nominatif relatives à l’Acheteur pourront faire l’objet d’un traitement automatisé.

L’Association, en sa qualité de responsable du traitement, conserve ces informations et données afin de respecter les obligations légales et réglementaires. L’Acheteur dispose d’un droit d’accès et de rectification des informations le concernant. Pour exercer l’un de ces droits, l’Acheteur devra écrire à : MJC VAM 2 rue des écoles 86 310 Saint Germain ou direction@mjcvam.fr

L’Association s’engage à effacer de sa base de données tout membre qui quitte l’Association ou qui décide de ne plus acquitter son adhésion annuelle.

Le traitement automatisé d’informations est en conformité avec la CNIL et l’association tient un registre destiné à répondre aux besoins les plus courants en matière de traitements de données.

Les données collectées ne sont utilisées que pour pouvoir honorer la commande ; elles sont accessibles par les personnes chargées de la préparation et de l’envoi de la commande. Elles peuvent être transmises aux établissements bancaires pour l’exécution du paiement.

Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, un droit d’accès et de rectification est possible en nous contactant à l’adresse suivante direction@mjcvam.fr

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par l’Association dont la présidente est Cynthia JOUBERT pour les seuls besoins de l’association : gestion des adhésions, des règlements des cours collectifs.

Les données sont conservées pendant 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d’informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Madame Stéphanie Pérochon directrice 2 rue des écoles à Saint Germain [direction@mjcvam.fr](mailto:direction@mjcvam.fr)

**Article 11 – Droit de rétractation et compétence juridictionnelle**

**Droit de rétractation :**

En application de l’article L121-17 I du code de la consommation, vous avez le droit de vous rétracter de la présente vente, sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours ouvrables après le dépôt du dossier complet paiement inclus.

Une séance d’essai est autorisée.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou un tiers désigné par vous.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier à  MJC VAM 2 rue des écoles 86 310 St Germain [accueil@mjcvam.fr](mailto:accueil@mjcvam.fr). Votre décision de rétractation, au moyen d’une déclaration dénuée d’ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n’est pas obligatoire

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre décision de rétractation avant l’expiration du délai de rétractation.

**Effets de rétractation :**

En cas de rétractation de votre part, nous vous rembourserons les paiements reçus dans le cadre de la prestation concernée. Vous pouvez faire le choix de conserver cotre adhésion à l’association.

Ce remboursement sera fait sans retard excessif et au plus tard quatorze jours ouvrés à compter du jour où nous serons informés de votre décision de rétractation.

Nous procéderons au remboursement par chèque ou virement; en tout état de cause, ce remboursement n’occasionnera pas de frais pour vous.

**Réclamations :**

Vos réclamations concernant votre commande sont à adresser à  MJC VAM 2 rue des écoles 86 310 Saint Germain direction@mjcvam.fr

**Médiation :**

Conformément au décret du 30 octobre 2015, vous pouvez recourir à un service de médiation.

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F33338>

Les éventuels litiges survenant à l’occasion de votre commande sont régis par les tribunaux français selon la loi française, ici le tribunal de commerce de Poitiers.